

**Séminaire international de haut niveau**  
**High Level International Seminar**

**"Pour de nouvelles politiques en faveur de  
l'investissement des diasporas en Méditerranée"**

**"For New Policies in favor of Diasporas'  
Investment in the Mediterranean"**

**Marseille, Villa Méditerranée, 24 et 25 juin 2014**  
**Marseille, Villa Méditerranée, June 24-25, 2014**

## RECOMMANDATIONS

Partenaires



Avec le soutien de



# Recommandations du séminaire de Marseille des 24 et 25 juin 2014

---

Le séminaire de Marseille des 24 et 25 juin s'est tenu sous le patronage de Michel Vauzelle, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean Roatta, Adjoint au Maire de Marseille en charge de l'Euro-Méditerranée et Sergio Piazzi, Secrétaire Général de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée. Il a réuni pendant deux journées une centaine d'acteurs méditerranéens des diasporas et des institutions parties prenantes, est intervenu dans un contexte où partout naît une prise de conscience de l'importance des diasporas, de leur potentiel d'intégration et de compétitivité pour la zone Euro-Méditerranée. Les initiatives fleurissent, en Europe grâce à l'appui des institutions de coopération et développement - et beaucoup sont coordonnées depuis Marseille - et dans les pays du Sud: nouvelles institutions, programmes publics ou outils privés.

Pourtant la reconnaissance de la valeur et de l'utilité de ces populations biculturelles semble encore relativement tabou chez les décideurs politiques, hormis dans les prises de position claires du rapport du Président Michel Vauzelle sur « La Méditerranée des Projets » remis au Président de la République française. Ce discours - auquel nous adhérons-, n'est pas seulement fraternel et humaniste, il est surtout pragmatique et réaliste.

Alors que la croissance de l'Europe est en crise, les opportunités sont nombreuses sur les marchés du Sud pour nos entreprises. Pourtant elles sont en recul sur ces marchés depuis deux ans : peur du risque politique, mauvaise appréhension des changements qui agitent les sociétés du Sud.

Les mouvements politiques des trois dernières années appellent un changement de paradigme dans la relation partenariale entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée. Les talents biculturels sont un atout pour saisir les opportunités économiques, pour mieux comprendre les aspirations de nos interlocuteurs du Sud et pour développer une relation exigeante et équilibrée avec ces partenaires.

Afin que de nouvelles politiques en faveur de l'investissement des diasporas en Méditerranée se concrétisent, un certain nombre d'obstacles rencontrés par les porteurs de projets et investisseurs des diasporas doivent être levés.

Il ne s'agit pas de créer un régime d'exception pour les investisseurs de la diaspora qui entrainerait des distorsions avec le tissu entrepreneurial local, mais de soutenir les nouvelles initiatives des diasporas en tenant compte de la spécificité de leur double statut, d'ici et de là-bas. Lever une partie des obstacles auxquels ils se trouvent confrontés améliorera le climat des affaires pour l'ensemble des entrepreneurs.

L'étude DiaMed réalisée par l'agence ACIM en collaboration avec ANIMA a mis en évidence les principaux obstacles à l'investissement et au développement des activités des investisseurs issus de la diaspora :

- la corruption ;
- Les difficultés d'accès au financement, tant public que privé ;
- Les faiblesses de l'infrastructure ;
- Une réglementation complexe et imprévisible ;
- Des cadres juridiques inadaptés (notamment des droits de propriété mal définis qui freinent l'accès au foncier) ;
- Un accès difficile à une information claire et concrète ;
- Des problèmes de main-d'œuvre.

# Vers un plan d'actions intégré 2015-2020

---

*Il y a nécessité de dissocier les incitations à l'entrepreneuriat et à l'investissement des diasporas des mesures d'aides au retour des politiques migratoires.*

*Il faut aller vers un statut plus ouvert permettant la mobilité et la circulation.*

*L'institutionnalisation du dialogue et des partenariats entre les secteurs public et privé, notamment les structures d'accompagnement, concourt à la crédibilité politique et à la viabilité des stratégies de développement des actions de soutien à l'investissement productif.*

1. Créer dans chaque pays **une structure de coordination et de médiation** qui devienne l'interlocuteur unique des investisseurs de la diaspora. Cette structure aura pour mission :
  - a. d'informer sur les opportunités d'affaires et de financement ;
  - b. De faciliter l'implantation des projets ;
  - c. De lever les entraves juridiques, fiscales, foncières et/ou réglementaires.
2. **Donner la priorité aux dispositifs législatifs** facilitant la circulation des compétences en Méditerranée, la portabilité des droits des binationaux et la baisse des taxes sur les transferts des migrants **dans les agendas des réunions ministérielles** de l'Union pour la Méditerranée et de l'Union européenne, dans les déclarations de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée et dans l'agenda des parlements nationaux des pays de la Méditerranée.
3. **Créer un Fonds Diaspora abondé notamment par la BEI qui agirait en co-investissement avec les acteurs financiers partenaires (banques, fonds de capital risque, réseaux de *business angels*, financement participatif)**, doté d'un comité d'engagement mixte - financiers, chefs d'entreprises des diasporas, structures d'accompagnement de projets.
4. Encourager les banques et fonds de garantie à **adapter leurs instruments aux entreprises en développement issues de la diaspora**, qui ne peuvent être considérés comme primo-créateurs.
5. **Organiser une conférence annuelle des initiatives ciblant les talents expatriés en Méditerranée, sous l'égide de l'Union pour la Méditerranée**, associant dans son pilotage les représentants des institutions de financement et de développement et des structures d'accompagnement des diasporas. Elle assurera une meilleure coordination entre les dispositifs et permettra d'identifier les freins à lever pour faciliter les expériences entrepreneuriales circulaires, à porter à la connaissance des décideurs politiques.
6. **Créer une plate-forme des réseaux économiques des diasporas euro-méditerranéennes**. Nous proposons la mise en place d'une **plate-forme collaborative** qui rassemblerait les associations, réseaux et personnes-ressources des diasporas. Elle permettra l'échange d'expériences entre associations et réseaux, la valorisation des *success stories*, et favorisera le montage de projet de coopération entre les réseaux.

# Nos objectifs communs

---

- Valoriser les talents expatriés en tant qu'accélérateurs de compétitivité pour la zone Euromed
- Assurer une meilleure coordination et efficacité des dispositifs d'accompagnement de l'investissement de la Diaspora
- Accroître la part des investissements productifs dans l'utilisation des transferts
- Utiliser les charges financières comme levier pour l'investissement productif.
- Sécuriser les investissements des entrepreneurs des diasporas au Nord et au Sud
- Promouvoir la participation des diasporas au développement économique et social des pays du Sud
- Soutenir des projets en adéquation avec les besoins locaux en termes de stratégies nationales de développement local, de marché et d'emploi.
- Contribuer à renforcer l'expertise technique et financière des structures d'accompagnement des entrepreneurs de la diaspora

# Notre engagement

---

**Un comité de suivi des précédentes recommandations** se réunira à deux reprises d'ici fin 2015, et associera aux côtés des structures d'accompagnement des diasporas la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Ville de Marseille, l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée, la Commission européenne, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement, le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, la Banque Européenne d'Investissement (et leurs filiales spécialisées), la Banque Publique d'Investissement, la Caisse des Dépôts, l'Agence française de Développement, GIZ, etc.

